

Sur le tabac et l'hypocrisie étatique.

(Auto publication : n'hésitez à faire circuler !)

Depuis le 1er janvier 2008, ou plutôt, grâce à la sympathique faveur du gouvernement de considérer la convivialité liée aux fêtes, depuis le 2 janvier, la consommation de tabac sous quelque forme (sauf tabac à chiquer) est interdite dans les lieux publics et les lieux de convivialité soit cafés, restaurants, boîtes de nuit, etc. Cette interdiction, passée sous couvert de santé publique, n'a pas soulevé les légendaires gueulantes des français, qui semblent avoir docilement accepté le sous entendu statut de parasites olfactifs que les gouvernements successifs ont, depuis une vingtaine d'année, réussi à imposer.

« Sale temps pour les fumeurs. » Mais alors, si cette réaction est faite, où en est sa forme supérieure qu'est la contestation ? A cela, l'épée de Damoclès répressive peut facilement répondre : rare ou inexistante. La complicité du patron de café et du consommateur qu'il laisse fumer semble impossible, sauf dans des cas de discrétion extrême, ou de mise en avant radicale (cf : le « Café 203 » à Lyon.) Répression financière, couplée au délire maniaco-sécuritaire qui induit, établit, la peur des représentants de l'ordre comme moyen d'appliquer ce dernier plus sereinement. Rien d'étonnant, au vu du système politico-économico-social qui est le nôtre, en quête de soins de plus en plus absurdes dans leur extrémisme, dans le but de sauver lui même de son cancer.

Mais revenons au tabac. Il est de notoriété publique que sa consommation est néfaste pour la santé, n'importe quel fumeur ou non fumeur vous le dira. Au même titre d'ailleurs que d'autres substances, dites toxiques, strictement interdites. Le fait est que la consommation de tabac a créé une culture qui lui est propre, et par de nombreux aspects, universelle. Un fumeur de pipe, préparant son tabac avec soin, et tirant sur elle des bouffées mesurées ; le fumeur qui roule ces cigarettes, les contemplant une fois terminées... La cigarette ou le cigare, précautionneusement étudié et choisi, après un bon repas ; les discussions bruyantes agrémentées de tabac... Le rituel « café-clope », ne sont que de minces exemples.

Le fait est que l'état français (et cette référence vichyssoise n'est pas anodine, plus on avance, plus les similitudes sont grandes) tient une main- mise sur la production et la distribution de tabac n'est pas hasardeux. Avec le nombre élevé de fumeurs, il a trouvé une source impressionnante de profits, avec l'ignoble excuse de contribuer à combler le trou de la sécurité sociale, qui, rappelons le, aurait été créée de toutes pièces pour légitimer le non-remboursement de certains médicaments. Profits, profits, profits.

Premier point d'hypocrisie : la taxe sur le tabac. Via son augmentation, l'état a, il y a quelques années, annoncé qu'elle ferait ainsi diminuer, voire arrêter la consommation de tabac des fumeurs. Actuellement, la taxe s'élève à 82%. Et son augmentation n'est pas plus efficace que l'interdiction de certaines substances dites toxiques. Elle ne permet que de remplir les caisses de l'état. Et s'il est vrai que le nombre de fumeurs a diminué ces dernières années, il est également vrai que la taxe a augmenté de manière significative. Si l'on considère un paquet de cigarettes à 5 €, cela équivaut à l'achat à reverser 4,10 € dans les caisses de l'état, les marges des buralistes et des fabricants sont donc relativement basses.

MAIS, dit l'état, il s'agit d'un problème de santé publique, au même titre alors que l'obésité. A l'heure où les salaires et le pouvoir d'achat tendent à baisser parallèlement à l'augmentation du prix des denrées de tous genres, on peut se poser une question : si la politique de l'état ne nous permet que d'acheter des produits de prix, et donc de qualité, plus bas, généralement chargés en sucres et graisses, que penser des invectives rendues obligatoires par la loi « pour votre santé ne consommez ni trop sucré, ni trop salé » ? Il en va de même pour le tabac. La malnutrition produit plus de complications, et surtout plus rapidement que la

consommation de tabac. A la différence qu'il est toujours possible d'arrêter de fumer, mais impossible d'arrêter de se nourrir. Là est la seconde hypocrisie, cette fois plus générale.

La troisième est plus élégamment menée : on assiste purement et simplement à une modification du passé : les monuments de la pensée, de la littérature, de l'art, tels que Sartre, Malraux, Picasso, les héros de la résistance, les chefs politiques tels que De Gaulle ou Pompidou, se voient dans leur représentations actuelles, privés de leur cigarette. « Qui contrôle le passé contrôle l'avenir. » Ceux qui décident de l'application de ce genre de lois liberticides (comme beaucoup d'autres d'ailleurs), ne se comporteraient-ils pas comme de petits Staline-s ? Au même titre qu'ils invoquent comme prioritaires les crimes du Stalinisme dans les programmes d'histoire, au lieu d'expliquer les thèses marxistes et les contradictions de Staline avec ces dernières.

De même fut introduite l'idée du tabagisme passif, dont la dangerosité a été récemment remise en question par le pneumologue Philippe Even. A grand renfort de publicités, affiches, sur les paquets de cigarettes où « fumer nuit gravement à votre santé et à celle de votre entourage », s'est installée une sorte de matraquage. Et quoi de mieux pour cela que d'utiliser sournoisement les enfants. « Quand vous fumez, vos enfants fument aussi. » Culpabilisation honteuse du fumeur ! Le voilà assassin d'enfants, mais, tout de même, avec la complicité de l'état.

Que penser également de ces députés, élus avec les voix du peuple (que l'on trahit sans cesse), qui ont voté la-dite « loi anti tabac », et qui fument encore impunément dans les couloirs de l'assemblée nationale ? Tous des tueurs d'enfants !? Non, bien sûr... Pas eux ! Pas ces gens qui, tous érudits qu'ils sont, dirigent la nation avec la notion de « bien commun. » Mais qui fument. Bel exemple ! Paternalisme ? « Je fume, j'en suis désolé, mais bon... c'est mauvais, alors ne faites pas comme moi ! » ? Pour ça, pas de problèmes ! Devenir un représentant du peuple aujourd'hui, c'est dans une certaine mesure participer au mensonge, exceptions faites... Autocritique, messieurs les gouvernants !

Nous voilà donc en face d'un problème qui relève plus de l'honnêteté politique que de la santé publique. Imaginez la dérive extrémiste que pourrait prendre les futures lois de santé publique, dans le même registre que la loi anti tabac... Imaginez les bars et les pubs de demain : quota pour la consommation d'alcool (avec une limite de degrés fixée), pas de sucre avec le café, d'ailleurs sans caféine, ni dans les sirops. Imaginez... pour les maladies transmissibles : interdiction faite à tous les amants de se tenir par la main, ou de s'embrasser (qui plus est en public, saupoudrons y une notion de morale)...

OK, j'arrête là. Je ne voudrais pas non plus donner de mauvaises idées à certains puritains hygiénistes. Reconnaissons-le : le tabac est mauvais pour la santé. Mais fumer TROP tue. Il existe d'autres choses plus dangereuses que le tabac, mais dès lors, s'il faut s'attaquer au monde de la finance... et cela c'est une autre affaire !

P'tit Lu

Références :

1984 – Georges Orwell

A ma dernière cigarette – Jean-Louis Fournier

Le *Café 203* de Lyon – (<http://www.cafe203.com>)

Interview de Philippe Even – (http://www.dailymotion.com/video/x42q89_le-tabagisme-passif-une-escroquerie_politics)

Weblog de l'auteur – <http://ptitlu.wordpress.com>